

Tarifs forfaitaires pour le week-end

PARTICULIERS OU ASSOCIATIONS	Particuliers de la commune nouvelle de Vouziers* OU Ass. réunion sans but lucratif	Extérieurs à Vouziers ou Ass. réunion à but lucratif
Du vendredi au lundi (week-end)	135,00 €	252,00 €
1 journée en semaine	50,00 €	82,00 €
demi-journée précédent la manifestation	gratuit	gratuit
Obsèques	gratuit	35,00 €
COMITE D'ANIMATION DE CHESTRES	gratuit	

Important

La réservation de la salle est conditionnée au versement d'un acompte de 50 % ; le solde du coût de la location est versé auprès du régisseur de recettes au service accueil de la mairie de Vouziers après la location. Le non-versement de l'acompte permet d'attribuer la salle à tout autre demandeur qui se présenterait.

En cas de dédit, l'acompte est acquis à la Ville sauf cas de force majeure appréciée par le Maire.

Aucune réservation ne peut faire l'objet d'une "cession" à une autre association ou à un autre bénéficiaire.

Caution

Une caution de 400 € € sera versée au moment de l'état des lieux. Elle sera restituée après la manifestation lors du règlement du solde de la facturation au régisseur de recettes à l'accueil de la mairie et sous réserve

A noter

Pour toutes les locations de salles communales, toutes dégradations (matériel, mobilier...) ou pertes constatées lors de l'état des lieux de sortie seront facturées sur la base du remplacement à neuf à partir de mêmes caractéristiques.

* Vouziers = Vouziers en tant que commune nouvelle comprend Vouziers-Ville, Blaise, Chestres, Condé, Vrizy et Terron-sur-Aisne

Tarifs forfaitaires pour le week-end.

PARTICULIERS OU ASSOCIATIONS	Particuliers de la commune nouvelle de Vouziers* OU Ass. de Vouziers OU réunion sans but lucratif	Particuliers ou associations extérieurs à Vouziers OU réunion à but lucratif
L'ensemble (salle, cour, cuisine) le week-end	220,00 €	400,00 €
L'ensemble (salle, cour, cuisine) la journée	150,00 €	200,00 €
L'ensemble sans la cuisine	130,00 €	150,00 €
Obsèques	gratuit	60,00 €
Redevance pour utilisation des matériels		
Eau	3,50 €/m ³	
Propane	20,00 €/m ³	
Electricité	0,20 € / m ³	

Important

La réservation de la salle est conditionnée au versement d'un acompte de 50 % ; le solde du coût de la location est versé auprès du régisseur de recettes au service accueil de la mairie de Vouziers après la location. Le non-versement de l'acompte permet d'attribuer la salle à tout autre demandeur qui se présenterait.

En cas de dédit, l'acompte est acquis à la Ville sauf cas de force majeure appréciée par le Maire.

Aucune réservation ne peut faire l'objet d'une "cession" à une autre association ou à un autre bénéficiaire.

Caution

Une caution de **400 €** sera versée au moment de l'état des lieux.

A noter

Pour toutes les locations de salles communales, toutes dégradations (matériel, mobilier...) ou pertes constatées lors de l'état des lieux de sortie seront facturées sur la base du remplacement à neuf à partir de mêmes caractéristiques.

* Vouziers = Vouziers en tant que commune nouvelle comprend Vouziers-Ville, Blaise, Chestres, Condé, Vrizy et Terron-sur-Aisne